

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 2146 - page 132

971 - Guadeloupe

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de la Guadeloupe.

ASSOCIATION AN VLE VIV BYEN (AVVB).

Objet : au niveau local, régional, hexagonal et international, de développer, de favoriser, de prévoir, promouvoir et valoriser les thèmes suivants: le sport santé; le suivi médical et paramédical; l'éducation culinaire et alimentaire en valorisant nos produits locaux; une réflexion scientifique et éthique sur la biodiversité guadeloupéenne, caribéenne, et mondiale afin que tous les partenaires puissent discuter et travailler ensemble dans leur intérêt respectif; l'environnement et le patrimoine; la solidarité sous tout ses formes notamment en développant des activités de prévention, de formation et d'animation à caractère culturel, sportif et social en direction des jeunes et de la famille; l'intervention dans les domaines de la pauvreté, de l'accueil des exclus, de la santé, des personnes âgées, des minorités, de la prévention ainsi que de l'enfance, de la jeunesse et des loisirs; toute action qui contribue au bien des individus et familles et de défendre des intérêts matériels et moraux des familles en: écoutant, conseillant et soutenant les familles, proposant aux enfants des animations visant l'apprentissage de valeurs morales et civiques, organisant ou soutenant des actions sociales ou humanitaires et ou culturelles; la collaboration avec les autres associations; l'artistique, le culturel, le tourisme; la formation.

Siège social : Saint Charles, 777, rue Pierre et René Hincelin Villa Mai-Jo, 97113 Gourbeyre.

Date de la déclaration : 28 avril 2016.